

## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE.**

Présenté lors de la séance régulière du 4 juin 2018.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, je vous fais donc rapport des faits saillants du rapport financier 2017 qui a été déposé à la séance de mois de mai dernier ainsi que du rapport du vérificateur externe.

### **ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017**

Les états financiers audités de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts montrent pour l'année 2017 un surplus d'exercice à des fins fiscales de 403 947 \$. Au 31 décembre 2017, les revenus de fonctionnement totalisaient 9 816 948 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 9 413 001 \$.

L'année 2017 fut marquée par la réalisation de projets d'investissement considérables totalisant un montant de 3 141 735 \$. Plus de la moitié de cette somme a servi au remplacement du système de réfrigération et de la mise à niveau de notre aréna. La Ville a également mis beaucoup d'efforts dans la réfection de la 11<sup>ème</sup> Rue Ouest ainsi que sur un tronçon de la route Lavoie. Dans un souci constant de rajeunir notre flotte roulante nous avons acquis un nouveau chargeur sur roues.

Au 31 décembre 2017, la dette totale à long terme s'élève à 3 470 400\$ comparativement à 4 345 500\$ en 2016 ce qui représente une diminution de 875 100\$ ou 20%. Ces montants incluent les montants que la Ville devrait recevoir du gouvernement du Québec dans le cadre de divers programmes de financement d'immobilisations soit 2 500 574 \$ laissant un endettement net de 969 826\$.

### **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

L'audit des états financiers a été effectué par la firme Deloitte. Le rapport de l'auditeur indépendant, mentionne qu'à son avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts au 31 décembre 2017 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Il est également fait mention que leur audit n'a fait l'objet d'aucune limitation, qu'aucune déficience dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière n'existait au 31 décembre 2017 et qu'aucune fraude et illégalité n'ont été notées.

### **CONCLUSION**

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus. Les employés, les membres du conseil municipal et moi-même travaillons tous très fort afin d'offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité toujours dans le respect de notre cadre financier.